

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 26 NOVEMBRE

LE COUP D'ÉTAT

Voici les détails que publient les journaux de Paris sur le projet de coup d'Etat attribué à M. Floquet :

« On n'a pas oublié, dit la Presse, les articles violents, provoquant aux mesures les plus odieuses qui, par un singulier hasard, paraissaient en même temps dans le Radical et la Petite République française. »

M. Floquet a cédé et, il y a huit jours, à la suite de conciliabules avec MM. Lacroix, Révillon, Rouvier, Raynal, Spuller, on décidait la petite machination que voici :

Tout d'abord, on mettait tout en œuvre pour organiser, à l'occasion du 2 Décembre, une manifestation dans Paris, et la police recevait mission de provoquer un conflit entre les manifestants criant : « Vive Boulanger ! » et les agents criant : « Vive Floquet ! »

En même temps on faisait une sorte d'enquête policière pour rechercher et entasser tous les faux témoignages, tous les faux documents pouvant faire croire au pays que M. Floquet avait en main au moins des semblants de preuves d'un complot contre la sûreté de l'Etat.

Cela fait, on projeta toute une réédition du Deux-Décembre.

Nous avons donné les détails arrêtés pour la perpétration du coup.

M. Floquet pourra nier la préparation de ce mauvais coup, — tous les mauvais cas sont niables, — mais nous affirmons l'authenticité de nos renseignements.

Ce que nous pouvons également affirmer, c'est que c'est M. Wilson qui a précipité la préparation du coup d'Etat.

Quand M. Floquet et les opportunistes ont su que M. Wilson allait sortir ses dossiers, ils ont perdu la tête. Tous les moyens leur ont paru bons pour échapper à ce danger.

Ils ont alors pensé que rien ne serait plus facile, dans le brouhaha d'un coup d'Etat, que d'incriminer M. Wilson dans un prétendu complot, et de faire chez lui une utile perquisition, à la suite de laquelle quelques dossiers intéressants pourraient être mis en sûreté.

Tout a été prévu dans le plan de M. Floquet. Pour essayer de donner le change à l'opinion, il a pensé qu'il fallait englober, dans le grand complot, tous les personnages ayant une situation importante dans les différents partis conservateurs.

C'est ainsi qu'on doit arrêter en même temps M. Laguerre et M. de Cassagnac, M. de Mun et M. Naquet, M. Dugué de la Fauconnerie et M. Rochefort.

Quant aux juges, la Constitution même les donne, suffisamment partiaux. — Ce sont MM. les sénateurs du Luxembourg.

Une fois le coup fait, M. Floquet est persuadé qu'il lui suffira de venir à la Chambre, de monter à la tribune et dire qu'il a sauvé la patrie pour que l'immense majorité des députés, rassurée sur le sort des dossiers Wilson, lui donne un bill d'absolution.

Le Figaro a repris à l'appui de ses révélations un article publié le 21 novembre par la correspondance de l'Agence internationale de la Presse, qui s'intitule elle-même Correspondance ministérielle, article dans lequel il dit que « M. Floquet étonnera le Parlement » par sa promptitude et sa résolution. Citons un passage curieux de cette correspondance :

« Une seule chose gêne M. Floquet, c'est l'appui inconsidéré que lui donnent à tout propos des loges maçonniques tapageuses. Les loges sont d'une exigence ridicule. Ainsi quand tout Paris croyait que M. Kœchlin-Schwartz avait été révoqué pour ses relations avec le prince Valdemar, c'était tout bonnement parce qu'il avait refusé de continuer sa cotisation à une loge. Pourquoi l'avait-il refusée ? Parce que le jour où il devait la renouveler, un placier en vins était venu lui chatouiller la poitrine en le som-

mant d'acheter du vin en bon frère et que M. Kœchlin-Schwartz avait décidé de rompre avec de pareils crampons. Alors la loge avait poussé des cris de paon.

Il est grand temps de rogner les ongles aux loges. Elles compromettent la République. M. Floquet a l'esprit trop fin et trop délié pour ne pas remettre en place tous les imbéciles qui, sous prétexte qu'ils sont vénérables, s'en viennent imposer des programmes, alors qu'ils n'ont pas en poche le moindre diplôme d'une école.

Nous continuons à recueillir et à transmettre fidèlement à nos lecteurs les bruits qui circulent sur les projets du gouvernement.

La journée d'hier dimanche, où ont dû avoir lieu une réunion et un grand banquet boulangistes prête naturellement à beaucoup de suppositions.

Le Figaro disait :

« La soirée d'aujourd'hui dimanche ne se passerait pas, assure-t-on, sans de graves incidents ; voici le projet qui nous a été rapporté par une personne fort digne de foi et incapable d'une mystification.

« Quelqu'un touchant de près au monde officiel aurait dit : « Attendez dimanche, nous ensevelirons le général dans son triomphe ! » Que signifiait cette phrase mystérieuse ?

« La chose doit évidemment s'entendre au sens métaphysique ; les légistes officiels cherchent en ce moment quelque moyen de mettre le général en accusation, mais les amis de celui-ci affectent de craindre un danger plus sérieux.

« — Qui sait, disent-ils, comment peut finir la bagarre que la police essaiera de faire naître dimanche prochain !

« Ce n'est pas d'aujourd'hui que les amis du général Boulanger se préoccupent de la sécurité de sa vie. Le général sourit volontiers quand on aborde ce sujet, mais son entourage cherche à prendre des mesures pour le protéger malgré lui.

« On a entendu hier, à la buvette, un député avancé dire devant plusieurs de ses

collègues : « Les républicains qui soutiennent le général sont bien coupables ; si Boulanger existe encore l'année prochaine, on aura une majorité réactionnaire... » Si Boulanger existe encore l'année prochaine !!! « Quelle menace ! »

L'Autorité était moins alarmée :

« Les bruits les plus divers courent sur la journée d'aujourd'hui. Nous croyons qu'elle sera calme ; mais ce ne sera pas la faute de la police. Dès six heures et demie, la rue Richelieu sera barrée et la circulation interdite, même aux omnibus. »

En revanche, on lisait dans le XIX^e Siècle :

« Le comité national s'est rendu, il y a huit jours, chez M. Caubet et lui a demandé des gardiens de la paix que la Ligue paierait pour maintenir le service d'ordre.

« M. Caubet a répondu : « Cela ne me regarde aucunement, je ne suis pas chargé de vous fournir des gardiens de la paix ; je réponds de l'ordre dans la rue, voilà tout. »

« Nous avons demandé au chef de la police municipale s'il avait pris des mesures en vue de la manifestation qui se préparait pour demain.

« — Nullement, il sera bien temps deux heures avant les réunions.

« Par un étrange hasard, au moment où M. Caubet nous parlait, un de ses employés venait lui apporter un plan retraçant la rue de Richelieu, l'Opéra-Comique et les environs du restaurant Lemardelay. Ce plan avait été très travaillé.

« Nous n'avons pas hésité à demander au chef de la police municipale s'il serait permis demain de crier : Vive Boulanger ! isolément ou en corps.

« La réponse nous a laissé rêveur :

« — Tout cri faisant scandale est défendu ; tout tapage nocturne est également défendu. On a le droit d'arrêter toute personne dans ces conditions. »

Sous ce titre « Avis important » la Presse a publié les lignes suivantes :

20 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FILLE DU MENDIANT

Par Emile ROSQUET

Sur ces entrefaites, c'est-à-dire environ six mois après la mort du mendiant, une des plus importantes études de notaire de Caen se trouva à vendre. M. Drion fut subitement inspiré par cette idée que ce serait un excellent placement pour le dot de Blanche. Mais la dot ne suffisait pas pour faire marcher le notariat, il fallait un notaire, et pour recueillir la dot, il fallait un mari. L'herbager s'avisa alors que son fils serait beaucoup mieux à sa place dans cette étude que dans les herbages de sa propriété.

— Je comprends, mon cher Robert, lui dit-il, que tu aimes à herbager ; mais franchement, ce n'est pas pour cela que tu as été reçu docteur et que tu as fait quatre années de stage chez un notaire de première classe, ce qui te donne le droit d'être notaire toi-même. Coucher tes champs en herbe, faucher tes foins, engraisser tes bœufs et élever tes chevaux, ce ne peut être qu'une récréation pour toi. Attends l'âge du repos pour t'y livrer.

Ce sera un exercice suffisant pour entretenir les forces sans les épuiser. Tu prendras ma place quand je serai mort ou quand je préférerai me tenir sur ma chaise au coin du feu, au lieu d'aller courir le matin dans l'herbe fraîche. Mais peut-être avant cela deviendras-tu membre du conseil général, député et ministre. Quoi qu'il en soit, en douze ans de notariat, tu peux gagner la dot des petits-enfants que tu me donneras, je l'espère, et tu n'auras pas besoin de morceler notre propriété pour établir tes jeunes héritiers : est-ce dit ?

— C'est vraiment un sacrifice, répondit Robert, de me remettre à l'aride besogne que vous m'imposez, mon père. Mais Blanche sera la mère de vos petits-enfants ou rien n'est fait.

— Je me doutais que tu mettrais cette condition à ton consentement, c'est pourquoi je me suis appliqué à faire oublier qu'elle a été la fille du mendiant.

— Oh ! je suis moins fier que vous, mon père, ou d'une autre fierté ; il ne me déplaît pas qu'on s'en souvienne ! Il était plus difficile de se maintenir avec honneur et dignité dans ce rang infime, comme elle l'a fait, que d'être, suivant toutes les convenances, madame la tabellion.

A la suite de cet entretien, M. Drion fit valoir son autorité de tuteur pour lever les derniers scrupules de Blanche. Mais une parole de son père, qu'elle se rappelait, eut plus d'influence sur l'es-

prit de la jeune fille que toutes les objurgations de l'herbager et même que les supplications de Robert. Le mendiant n'avait-il pas dit, à propos de son propre mariage :

« J'aurais refusé, si j'avais pu être cruel envers moi sans l'être envers celle qui m'aimait. »

Le mariage de Blanche et de Robert n'eut lieu que six mois plus tard, après l'année de deuil écoulée. Ce temps d'ailleurs, avait été nécessaire pour les préliminaires de la prise de possession de l'étude. La noce se fit sans beaucoup d'apparat ; mais on adressa cependant assez d'invitations pour ne pas exciter la susceptibilité des amis et connaissances, toujours très irritable en circonstance semblable et généralement implacable quand elle n'est pas satisfaite.

Marie Gouellain fut des premières invitées ; elle avait changé de nom en épousant le voisin de M. Drion. Ce mariage était accompli déjà depuis un an. Elle avait deviné où allaient les vœux de Robert et elle n'avait pas voulu paraître l'attendre ni le regretter, car la première préoccupation d'une Normande, si épris qu'elle soit, ce n'est pas d'obtenir l'amour de celui qu'elle aime, mais de ne pas laisser croire qu'elle lui prodigue vraiment le sien.

Aussi Marie Gouellain voulut-elle être tout à fait en beauté pour le mariage de Robert, et elle n'y perdit pas sa peine. Toute la noce l'admira et en

particulier M. Drion qui ne put s'empêcher peut-être de lui donner, comme à sa bru rêvée, un regard et un soupir de regret. Cependant, en voyant Blanche si fine et élégante, dans sa toilette de mariée, il fut forcé de reconnaître qu'elle était faite pour briller plus qu'aucune autre parmi les dames de la ville.

Mais Robert et Blanche ne regretterent-ils pas de s'être laissé enfermer dans l'étroit horizon d'une rue, fut elle située dans le chef-lieu d'un département normand, eux qui ne voyaient rien, dans le monde, qui pût, au gré de leurs désirs, souligner la comparaison avec les plantureuses vallées du pays d'Auge ?

D'abord, ils ne s'enfermèrent pas trop, ni dans leur rue, ni dans leur ville. Ils allaient aussi souvent que possible visiter M. et Mme Drion ; grâce aux chemins de fer, ce n'était que la course d'une après-midi. Puis ils croyaient chaque jour, avec plus de délices, retrouver dans leur amour les fraîcheurs matinales, les splendeurs de lumière, les chatouillements irisés du ciel, l'éclat lumineux et verdoyant des herbages qui avaient gravé dans leurs cœurs l'image de la patrie.

FIN.

« Nous savons de source certaine que des mesures spéciales sont prises par la police pour exciter nos amis de la Ligue des Patriotes à commettre demain quelques imprudences. »

« La seule tactique à suivre pour déjouer les agents provocateurs qui commenceront eux-mêmes à crier : Vive Boulanger ! est de ne rien crier du tout et de se rendre en bon ordre et par escouades aux salons de Lamardelay. »

« Il importe que cette journée, sur laquelle on compte pour fournir un prétexte de dissolution de la Ligue des Patriotes, tourne à l'honneur et à l'avantage de tous les ligueurs et de tous les partisans du général Boulanger. »

On lisait hier matin dans le *Radical* :

« En lisant l'exposé du « complot » dont on a prêté l'intention à M. Floquet, il n'est pas un républicain qui n'ait pensé :

« Il y a beau temps que cela devrait être fait. »

Ces lignes portent la signature de M. S. Lacroix, député radical. Elles contiennent bien l'aveu que le « complot ministériel » a existé, et s'accordent mal avec les dénégations que M. Floquet fait répandre, en alléguant du respect des républicains pour la liberté et pour les lois.

LA RÉPUBLIQUE EST-ELLE EN DANGER ?

La politique française offre chaque jour de telles étrangetés que nos voisins d'outre-Manche s'y intéressent de plus en plus et la discutent à perte de vue avec sagacité.

Dans son dernier numéro, le *Times* publie, en l'accompagnant d'un long commentaire, une intéressante lettre de M. Wilfrid Blunt, le défenseur bien connu d'Arabi Pacha.

M. Blunt, qui est très au courant des choses françaises, pronostique la chute de la République à brève échéance :

« Le régime républicain, dit-il, sous sa forme parlementaire, est manifestement en déclin. Je pense qu'il durera difficilement une autre année, malgré la disposition où l'on est d'ajourner toutes choses après l'époque de l'Exposition. »

La République doit se perdre, suivant M. Blunt, par « ses extravagances financières et ses persécutions anti-religieuses ».

Il représente le général Boulanger comme le roi de la majorité des mécontents qui espèrent trouver en lui un défenseur de tous les intérêts religieux, monarchiques, patrio- tiques et commerciaux, et même socialistes, ajoute M. Blunt.

Evidemment, cet étranger est facétieux. Ce qu'il ajoute prouve qu'il aime à nous gouailler :

« D'ailleurs, une révolution en France, continue-t-il, est une moins grosse affaire que chez nous. C'est un peu plus que nos changements de ministères après une élection générale. »

Contrairement à l'opinion de M. Blunt, le

Times pense que le triomphe du boulangisme implique de sérieux dangers pour la France et pour la paix de l'Europe.

« Le général Boulanger, dit-il, n'est pas la vague mais l'écume qui est à la crête. Il n'est pas une force organique positive, mais le symbole d'une négation et le résultat d'une dissolution générale des éléments sociaux. »

La *Pall Mall Gazette*, dans son article de tête, combat avec de singuliers arguments les conclusions du *Times* et de M. Blunt sur la disparition prochaine de la République.

« De ce que le général Boulanger, dit-elle, s'élève, il ne s'ensuit pas que la République doive tomber. »

« Le général Boulanger, sans doute, compte parmi ses partisans beaucoup d'ennemis de la République, mais aucun parti antirépublicain n'est assez fort pour gouverner la France. Tous les partis se coaliseraient contre celui qui voudrait s'emparer du pouvoir. Ils s'entendent pour soutenir le général Boulanger (la *Pall Mall Gazette* aurait dû observer qu'ils ne s'entendent pas tous), mais aucun ne voudrait rétablir la Monarchie, l'Empire ou la Commune. La République française vivra non par sa propre force, mais grâce aux compétitions qui divisent ses ennemis. »

Plus loin, la *Pall Mall Gazette*, continuant son raisonnement, compare cette pauvre République à Constantinople dont un vieux Turc disait :

« Constantinople est semblable à une belle vierge dans une caverne de brigands. On la dirait en péril imminent. En fait, elle est en sûreté, car chaque brigand est prêt à tuer le camarade qui voudrait le devancer en s'emparant de cette proie. »

La comparaison, quoi qu'en dise le journal anglais, est flatteuse, mais peu rassurante pour Marianne. Les hôtes de la caverne ont des appétits trop forieux pour qu'il n'arrive pas malheur à la pauvre fille.

Lorsque les chiens affamés se disputent un os, l'os finit toujours par être mangé.

LE DÉMENTI

La *Republique française*, crème d'opportunisme, disait il y deux jours :

« Encore quelques jours de patience, et vous connaîtrez dans toute leur rigueur vengeresse les justes lois de la République. »

Le même journal disait le lendemain :

« Une telle situation ne saurait se prolonger. Bientôt l'on entendrait dire tout haut ce que l'on dit tout bas : qu'il faut en finir ; et, si l'on tardait trop, c'est un autre cri qui se ferait entendre, cri plus sinistre encore, celui que l'on entend quand les révolutions sont commencées : « Il est trop tard ! »

Le même jour où la *Republique française* lançait cette dernière menace, plusieurs journaux, dont des journaux républicains, dénonçaient qu'il y avait un coup d'Etat dans l'air.

Les officieux se sont empressés de démentir, et l'on annonce même que le gouverne-

ment aurait l'intention de poursuivre les journaux qui ont publié cette « fausse nouvelle. »

Malgré ces démentis, et quand même le gouvernement poursuivrait les journaux qui ont dénoncé le complot, le pays ne s'y trompera pas.

Pourquoi les officieux ont-ils annoncé que des rigueurs vengeresses allaient être exercées ?

Pourquoi ont-ils annoncé qu'il fallait en finir, si ce n'était pour encourager des mesures arbitraires qu'on hésitait encore à prendre ?

Ce qui gêne la République officielle, c'est d'un côté le parti conservateur, et de l'autre le parti du général Boulanger.

Or, quelles rigueurs peuvent être exercées contre les boulangistes et contre les députés de la droite ? Il n'y a que la violence, c'est-à-dire l'illégalité.

Que les républicains aient songé à faire empoigner leurs adversaires par la police et à les jeter en prison, voilà donc une chose toute simple malgré son énormité.

Aujourd'hui, ils nient. Mais alors que voulaient-ils faire ? C'était cela, ou rien.

La *Petite France* poursuit sa campagne contre MM. Veil-Picard.

Elle tombe aujourd'hui dans des potins de concierge, où M. Wilson, qui a eu un conseil judiciaire, en arrive à reprocher à ses adversaires d'avoir fait la fête à Paris, d'avoir réussi dans leurs affaires et de n'avoir pas un joli visage.

On ne voit pas en quoi cela touche leur honorabilité.

LES RÉVOLTÉS D'ESSUILLES

Les habitants de la petite ville d'Essuilles (Picardie) font la désolation des républicains qui les traitent de « révoltés ».

Ils ont mérité ce courroux parce qu'ils veulent que le Crucifix soit replacé dans les écoles communales d'où l'arrêté préfectoral l'a fait enlever.

Les francs-maçons sont dans une folle colère.

Ils voulaient faire mettre à la place le buste de Marianne, mais la population s'y oppose, et elle veut le Crucifix.

Là-dessus les journaux républicains de l'Oise prétendent que l'article premier de la loi scolaire du 28 mars 1882 interdit l'enseignement religieux.

C'est malheureusement très vrai, mais, ainsi que le fait remarquer M. de Guillebon, maire d'Essuilles, suspendu pour ses opinions catholiques et royalistes par un ukase préfectoral, aucun article ne vise les emblèmes religieux :

« ... Que demandent ces habitants d'Essuilles que vous traitez de révoltés, et ce maire qui, dites-vous, a été appelé à l'ordre et au respect des lois par M. le préfet ? »

« L'application pure et simple de la loi du 5 avril 1884. Où voyez-vous en cela une révolte ? Qui pourrait les blâmer de reven-

diquer leurs droits ? Les lois sont faites pour tous, aussi bien pour les conservateurs que pour les républicains. »

« Pourquoi cette population se laisserait-elle bâillonner sans élever la voix ? Parce que nous sommes des ruraux, nous ne sommes pas pour cela des soliveaux. »

« Où trouvez-vous les lois qui bannissent le Christ ? Cette fameuse loi du 28 mars 1882, sur laquelle on veut s'appuyer : où trouvez-vous dans son texte que les emblèmes religieux soient interdits dans les écoles ? »

« Pourquoi cette population entièrement catholique d'Essuilles n'aurait-elle pas, comme toute autre, le droit de mettre ses enfants sous la protection du Christ ? »

« Non, monsieur, nous ne sommes pas des révoltés. Nous entendons seulement faire respecter nos droits et nos convictions religieuses... »

Toutes les foudres lancées par les agents de M. Floquet et par les fonctionnaires de la troisième République seront inutiles.

Les francs-maçons pourront accumuler les insultes sur les insultes, les habitants d'Essuilles demeureront fermes et inébranlables.

RICHARD SEVY.

Veut-on savoir à quel chiffre s'élève notre dette nationale ?

M. Stourm vient de nous le dire :

Notre dette est de 29 milliards 514,000,000.

En fait de dette, c'est le plus beau monument qu'il soit au monde, le sommet le plus élevé qui ait jamais été atteint ; un sommet que les économistes d'il y a quarante ans déclaraient inaccessible, et qui, l'année prochaine, sera certainement dépassé.

UNION DES MINES D'OR

Nous avons déjà eu l'occasion de dire à nos lecteurs que le placement des titres de l'Union des Mines d'Or entrepris, en France, par la Caisse des Mines, 26, rue Cambon, suivait un cours régulier.

L'opération touchant à sa fin, il nous sera bientôt possible de donner aux nombreux souscripteurs de cette affaire des détails qui les satisferont.

En attendant, nous ne pouvons qu'engager les personnes qui ne sont point encore intéressées à cette affaire, une des meilleures et des mieux conçues que nous ayons vues depuis longtemps, à participer à une entreprise qui promet de prendre place parmi les plus prospères et les plus rémunératrices.

Dans un de nos prochains numéros, nous annoncerons la date de clôture de l'émission, après quoi nous dirons à nos lecteurs tout ce qu'on doit légitimement attendre d'une affaire comme celle dont la Caisse des Mines a eu l'heureuse initiative.

11

NELLY

FRAGMENTS D'UN JOURNAL DE JEUNE FILLE

Lundi, 4 août.

Est-ce une heureuse coïncidence, ou bien M. Armand se sacrifie-t-il ?...

Ce matin, je suis arrivée chez M^{me} Bertrand pendant la leçon de latin de mon petit ami ; avant de se retirer, le professeur me dit :

— Si vous voulez bien me charger de vos commissions pour M. Mauvillers, mademoiselle, je me ferai un plaisir...

— Vous partez ?

— Peut-être demain ; au plus tard après-demain.

— J'espère que vous nous restez, à présent, a fait joyeusement la charmante femme, en me sautant au cou, quand M. Fromental a été sorti.

— Certainement, mais voilà une décision bien subite ; je croyais que votre cousin devait rester aussi longtemps que vous, afin d'escorter Armand au retour ?

Il me semble qu'alors elle s'est troublée.

Mardi, 5 août.

Je ne me trompais pas ; M. Armand vient de nous dire adieu, et a laissé échapper qu'il reven-

drail peut-être avec mon père, si celui-ci se décide à venir nous chercher.

— Tu ferais bien, dans ce cas, de ne pas partir du tout ; quelle lubie te prends-tu ? a fait Calixte.

— J'ai des affaires, mon cher, et tu sais, il ne faut jamais négliger les affaires.

Calixte, le traitant de paresseux, l'a beaucoup plaisanté sur ce prétexte d'affaires. Il a paru embarrassé.

Après son départ, j'ai si bien tourmenté M^{me} Bertrand, qu'elle m'a avoué la vérité. Elle avait, sans y penser, conté à M. Armand mes scrupules et aussitôt il s'était écrié : je partirai.

Je regrette vivement d'avoir parlé ; encore un service dont je lui suis redevable ; tout cela me gêne, m'ennuie ; je suis de méchante humeur, et ne jouis plus de rien.

Mercredi, 13 août.

J'ai proposé de rentrer à Saint-Cloud, Sophie n'a rien compris à mon nouveau caprice et a tenu bon pour demeurer ; mais sans ma jeune sœur et Calixte pour nous égayer, le temps me paraît long. Pour me distraire, je vais rêver au bord de la mer, je deviens rêveuse, fantasque ; j'ai des instants de joie étrange, et d'autres instants d'incompréhensible maussaderie ; devient-on ainsi en vieillissant ? Pourtant, Sophie est toujours d'humeur égale.

Je me distrais en faisant travailler Armand, ou bien en causant latimement avec sa mère ; elle

nous décrit son enfance, sa jeunesse, les bontés de M^{me} Fromental et de son fils pour elle, sa tendresse pour son mari, ses joies et ses chagrins d'épouse et de mère.

Je ne sais si elle raconte très bien, ou si c'est sa vie qui présente un réel intérêt, mais en l'écoutant, je suis sous le charme.

Vendredi, 15 août.

Mon père m'annonce qu'il arrivera demain avec M. Fromental ; cette nouvelle m'a fort réjouie ; j'ai commencé à en avoir assez de cette vie innocente et rêveuse, sans confortables et sans distractions ; comme les élégantes baigneuses de Trouville riraient si elles nous voyaient aussi misérablement installées !

Il m'a pris fantaisie de retourner à l'ermitage de Saint-Patrice, j'y suis allée seule, ce qui ne m'a pas déplu ; la matinée était splendide ; j'ai prié avec ferveur dans l'humble chapelle, et j'en suis revenue presque gaie. Sophie n'a pu s'empêcher de me dire que je devenais très fantasque ; loin de me fâcher, je l'ai embrassée en riant.

Lundi, 18 août.

J'ai voulu, avant de partir, faire un pèlerinage à la grotte du sauvetage, comme l'appelait en riant Calixte ; mon père devait y venir, mais au dernier moment, il s'est récusé, je ne sais pourquoi, et a proposé de mettre Armand à sa place. Sophie a peur de l'eau, et M^{me} Bertrand du mal de mer ;

nous nous sommes donc trouvés seuls, M. Armand et moi, avec l'enfant et le batelier.

Laissez notre petit ami, bien étendu sur des coussins, gardé par le père Patrice, un homme très prudent et qui l'amusait en lui racontant des histoires de naufrages, nous sommes descendus dans la grotte ; la mer était basse et l'on pouvait y marcher.

J'ai grimpé sur ma corniche, et m'y asseyant commodément, j'ai dit merci à M. Armand en lui ordonnant de s'asseoir auprès de moi.

— Que vous êtes bonné ! — a-t-il dit avec fou,

— je suis donc pardonné ?

— Pour m'avoir sauvé ?... C'est un crime qui se pardonne.

— Je sais bien ce que je vous dis, et vous le savez bien aussi... Ce que vous ne savez pas...

Je l'interrompis vivement.

— Nous ne serons plus amis, si vous parlez de certaines choses ; rappelez-vous nos conventions.

— Nos conventions étaient pour l'avenir, et je vous parle du passé, d'un passé qui me pèse, qui m'ébouffe, d'un passé qui fait ma honte et mon désespoir... Ah ! laissez-moi vous dire...

— Rien du tout ; nous ne sommes pas là pour causer, je veux monter sur le rocher et chercher des fleurs.

(A suivre.)

JEANNE FRANÇOIS.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

M. le Général commandant la 18^e division d'infanterie se propose de faire faire à Angers des conférences militaires pour les officiers de la réserve et de l'armée territoriale.

Le programme et les dates de ces conférences ne sont pas encore arrêtés, le général désirant auparavant être renseigné sur le nombre approximatif des officiers qui pourront y assister.

Par décision ministérielle du 23 novembre :

M. le général de brigade des Roys, commandant la subdivision de Batna (division de Constantine), a été nommé au commandement provisoire de la cavalerie d'Algérie, à Alger, en remplacement de M. le général de division Loizillon, précédemment appelé à d'autres fonctions.

LES « SURPRISES DU DIVORCE »

En lisant les comptes rendus de la presse parisienne sur les *Surprises du Divorce*, on est frappé de l'unanimité et de l'enthousiasme des éloges décernés à cette œuvre moderne et charmante, signée Bisson et Mars.

Judi prochain, nous serons à même d'apprécier cette œuvre, jouée par M. F. Achard et sa troupe, et nous sommes certain que chacun s'empressera d'aller applaudir un fort bel ouvrage, interprété par d'excellents acteurs.

Le succès remporté vendredi soir, à Angers, par la troupe de M. Achard, a été tellement complet, que les *Surprises du Divorce* seront données de nouveau dimanche 2 décembre. Il serait prudent de retenir ses places à l'avance, dit le *Ralliement*.

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Hier matin, vers 8 heures, la femme A..., de la Roue-Rouge, commune de Baugé, apportait son lait en ville. Arrivée à la jonction des rues d'Orléans et Beaurépaire, elle disait à une autre laitière qu'elle était souffrante.

A peine avait-elle fini sa phrase qu'elle s'est affaissée sur le trottoir.

En tombant, elle s'est fait une blessure à la tête. La voyant ne donner aucun signe de vie, et d'une pâleur livide, plusieurs témoins de cet accident ont couru chercher le docteur Bontemps qui arriva au plus tôt.

Il constata que cette femme avait eu une syncope occasionnée par une cause indéterminée encore. On l'a transportée à son domicile.

UN BAIN FROID

Ce matin, vers 8 heures 1/2, des marins descendaient la Loire avec de gros bateaux chargés de tuffeaux. Arrivés près le pont Cessart, ces marins ne purent se rendre maîtres du courant et les bateaux vinrent s'échouer contre une des piles. voulant éviter le choc qui pouvait être violent, un des marins manœuvra en conséquence, mais, à un moment donné, il manqua son coup et tomba dans la Loire.

Heureusement qu'il sait nager, et il se mit aussitôt à faire des brasses.

Plusieurs camarades lui vinrent aussi en aide. Le bateau fut également garanti de tout choc; en peu de temps tout fut remis en ordre après avoir à enregistrer pour tout accident un bain froid et un léger retard dans le voyage des tuffeaux.

ACCIDENT DE VOITURE

Dans l'après-midi d'hier, le cocher d'un négociant en vins de Saint-Florent ramenait la maîtresse de la maison. Vers le milieu de la route, le cheval glissa et tomba sur les genoux. En voulant le retenir, le cocher éprouva une secousse qui le fit tomber à terre. Au même moment, le cheval se releva et entraîna la voiture dont une des roues passa sur le corps du cocher. Relevé aussitôt, celui-ci n'avait heureusement aucune blessure grave; il fit quelques pas, puis il remonta dans la voiture qu'une personne complaisante conduisit à Saint-Florent.

Quelques jours de repos suffiront pour remettre le cocher de son émotion et de quelques contusions sans gravité.

POUR LES VICTIMES DE NOYANT

Le ministre de l'intérieur, par décision du 23 novembre courant, a mis à la disposition du préfet de Maine-et-Loire une somme de quinze mille francs pour venir en aide aux familles des victimes de Noyant-la-Gravoyère.

Cette somme, dit le *Ralliement*, sera prélevée sur les fonds provenant du Pari mutuel des courses.

BOUTURES DE VIGNES

Le sulfate de cuivre est un puissant stimulant de la germination et de la végétation des boutures de vignes et de tous autres arbustes. Cette découverte a été faite par hasard. Un viticulteur avait mis des boutures dans de l'eau pour les planter le jour suivant. Par mégarde, un cent de boutures, au lieu d'être placé dans de l'eau, fut introduit dans un récipient contenant une solution de sulfate de cuivre très étendue d'eau. Le lendemain, les yeux de ces cent boutures étaient développés d'une manière insolite et attestaient un mouvement de végétation extraordinaire.

Ces cent boutures mises en terre prirent toutes parfaitement racines.

Cette expérience est facile à renouveler.

REVUE FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE

Paris, 25 novembre.

Un temps d'arrêt vient de se produire dans le mouvement de hausse qui avait marqué le début de la semaine; le 3 0/0 se tient à 83.12, après 83.27; le 4 1/2 0/0 fait 104.22.

Le Crédit Foncier s'inscrit à 1,362.50. Les obligations à lots foncières et communales sont toujours recherchées. Avec leur intérêt, leurs six tirages par an et les garanties qui en font des titres de tout repos, elles cheminent tranquillement vers le pair.

La Société Générale se tient très ferme à 473.75. Les bénéfices nets des dix premiers mois de l'exercice s'élèvent à 3,087,868 fr., ce qui fait déjà un dividende acquis de près de 13 fr. par action.

La Société de Dépôts et Comptes courants, étrangère à toute spéculation, reste bien tenue à 601.25.

La Banque d'Escompte et la Banque de Paris ont eu toute la semaine un marché très animé, en raison de leur participation à l'emprunt Russe, dont l'émission est fixée au 6 décembre. L'emprunt nouveau sera du type 4 0/0 et son produit est destiné à la conversion d'une partie de la dette 5 0/0. Le public français accueillera avec sympathie cette opération destinée à restituer au marché de Paris une prépondérance qu'on avait cherché à lui faire perdre.

Le Panama se négocie aux environs de 260. Les obligations sont très demandées.

La Compagnie Transatlantique a varié de 390 à 370; cette faiblesse, toute passagère, aura bientôt disparu.

Les obligations Porto-Rico ont eu un bon courant d'affaires de 296 à 297.50. M. Sauvan, l'ancien directeur général des chemins ottomans, vient d'être nommé ingénieur-conseil de la Compagnie. C'est un précieux concours assuré à l'entreprise.

Les obligations des Immeubles cotées 375 et 376 ont encore devant elles une belle marge de hausse, car elles possèdent des gages indiscutables de sécurité.

La Foncière-Vie sert des rentes viagères, payables à dater du décès d'une personne, à un bénéficiaire désigné, dans le cas seulement où ce dernier survit à l'assuré. Cette combinaison permet aux personnes sans fortune de pourvoir aux besoins de parents âgés si elles décèdent avant eux. L'action Comet Meninge reste ferme à 17.50.

L'Est-Océan a vendu une faible part de la propriété qu'elle n'exploitait pas pour 1,500,000 francs. Donc ses actionnaires vont recevoir un bon de 50 0/0 du montant de leurs actions.

Le conseil d'administration de la Compagnie du Canal de Corinthe vient de suspendre le paiement du coupon à échéance de janvier prochain. C'est là un fait très grave que nous avions prévu et qui prouve que nous avions raison de mettre l'épargne en garde contre cette valeur.

Les valeurs de métaux ont repris un mouvement de hausse: les unes appellent de sages réalisations; les autres sont destinées à de fortes plus-values. Les porteurs de titres ont donc intérêt à prendre connaissance des bulletins spéciaux publiés tous les 15 jours par la Banque de l'Ouest en pouvant les lire sur l'avenir de chaque valeur d'après la marche de l'entreprise.

L'obligation des Chemins de fer Economiques se tient à 362.

En Vendée.—Les Magnils-Régniers, le 2 avril 1888. — Quand je vous demandai vos bonnes Pilules Suisses, à 1 fr. 50 la boîte, il y avait deux mois que je souffrais de battements de cœur, au point que je ne pouvais plus travailler. Deux jours après avoir commencé à prendre vos Pilules Suisses, j'étais déjà bien soulagé et aujourd'hui je suis complètement guéri.

(Signature légalisée.) Xavier BRUNET.

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÉE

LUNDI 26 Novembre 1888

RIGOLETTO

Grand opéra en 4 actes, paroles françaises de E. DUPREZ, musique de VERDI.

Au 3^e acte, **DIVERTISSEMENT** dansé par M^{lles} Anita del Castillo, Lola, Loyd et Granjeard.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 27 novembre

Le Maître de Chapelle, opéra-comique en 1 acte.

Les Domestiques, comédie en 3 actes.

Judi 29 novembre

Le Chevalier Jean, opéra en 4 actes, musique de Victorien J. ncières.

CONSEILS ET RECETTES.

RHUME DE CERVEAU ET MIGRAINE

Voici un remède qui guérit le rhume de cerveau ou coryza en une minute et même moins. Tout le monde peut en essayer.

Il suffit de prendre un flacon d'ammóniaque, de se le déboucher sous le nez, et de renifler une seule fois: si le mal est à son début, cela suffira; s'il est déjà avancé, il faudra recommencer deux ou trois fois, après un court intervalle. Ceux qui n'aiment pas le picotement causé par l'ammóniaque pourront y revenir à de plus longs intervalles; mais, alors, qu'ils ne chicanent pas sur la minute, car ce sera la faute de leur délicatesse.

Même résultat pour la migraine.

CONTRE LA TRANSPIRATION DES PIEDS. — Tremper un morceau de ouate dans une solution d'acide chromique au dixième, l'exprimer légèrement et le passer soigneusement sur toutes les parties du pied. Recommencer au bout de 15 jours.

POUR ENLEVER LES TACHES DE GRAISSE SUR LE PAPIER. — On frotte en quantités égales de l'alun calciné et de la fleur de soufre que l'on mélange intimement. On frotte la tache avec cette poudre après avoir légèrement humidifié le papier.

(Science pratique.)

RÉPARATION DES SCULPTURES EN PIERRE

Il arrive souvent à des propriétaires éloignés des villes d'avoir à réparer les pierres et sculptures en pierre. On opère au moyen d'un mélange d'oxyde de zinc et de silice pulvérisée, auquel on ajoute du chlorure de zinc pour en former une pâte qui durcit très rapidement. On peut la façonner pendant qu'elle est encore un peu molle. On a réparé par ce moyen des statues et des monuments à Paris.

MANIÈRE DE PELER LES OIGNONS

Tout le monde connaît l'inconvénient que présentent les oignons d'amener les larmes aux yeux des personnes qui les épluchent. D'après M. Burvenich, il y a cependant un moyen bien simple d'éviter cet ennui. Il consiste simplement à laisser au préalable ces oignons tremper cinq minutes dans l'eau bouillante et à les jeter ensuite dans un bain d'eau froide, d'où on les retire un à un pour les éplucher.

Cette préparation a en outre l'avantage de rendre la décortication plus facile et plus rapide.

M. Burvenich a bien mérité des ménagères et des cuisinières.

Peu de savants inventeurs pourront se flatter d'avoir séché tant de larmes.

Nouvelles à la main.

Dialogue :

— Je n'admets pas, s'écrie Bobinard, qu'on aille s'attabler seul et boire seul dans un café...

— On a l'air d'un ours...

— Ce n'est pas cela: mais, en agissant de la sorte, on s'enlève toute chance de faire payer sa consommation par un ami.

Les chemins de fer en Amérique. Une voyageuse épouvantée sur la ligne...

— Conducteur, pourquoi allons-nous avec une telle rapidité ?

Le conducteur. — Rassurez-vous, Madame. Il y a un pont vermoulu à deux minutes d'ici, et il faut que nous le passions avec le moins de pression possible.

Entendu hier, à la sortie de la Bourse du travail :

Deux agents emmènent au poste de police voisin un anarchiste qui causait du scandale sur la voie publique.

— Ah! s'écrie celui-ci d'une voix terrible. Comment voulez-vous que je sois content? Voilà le seul poste que m'offre la République.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 25 novembre 1888.

Versements de 96 déposants (20 nouveaux), 27,724 fr. ».

Remboursements, 29,869 fr. 94.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

MARCHÉ de Saumur du 24 Novembre 1888

Froment-commerce, Phectolitre	19	Beuf ou vache, le kil.	1 60
Id. halle (moyenne)	18 93	Veau	1 60
Méteil	14 75	Mouton	2
Seigle	10 15	Porc	1 50
Orge	10	Poulets la couple	4
Avoine	8	Dindonneaux	11 50
Sarrasin	10	Oies	5
Haricots blancs	20	Beurre le kilog.	10 50
Haricots rouges	18	Œufs la douzaine	2 10
Fèves	—	Foin, la charretée de	1 15
Noix	8 50		
Châtaignes	13	780 kilog.	70
Sel les 100 kil.	15	Luzerne	60
Son	11	Paille	45
Pommes de terre, la barrique	10	Huile de noix, 50 kil.	125
Farine, la culasse de	—	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
157 kilog.	56	Id. 2 ^e	—
Pain 1 ^{er} qual., le kil.	—	Id. 3 ^e	—
Id. 2 ^e id.	35c.	Charbon de bois, les 100 kil.	16
Id. 3 ^e id.	33 66	Charb. de terre	4 50

Cours des Vins.

Rouges.	
Souzy et environs	la barrique 115
Champigny	115
Varrains	115
Bourgueil	125
Restigné	115
Chinon	115
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 100
Ordinaires, environs de Saumur	75
Saint-Léger et environs	85
Varrains et environs	75
Le Puy-N.-Dame et environs	70
La Vienne	55
Cidre de Bretagne	la barrique 35 fr.
Cidre de Normandie	40
Eau-de-vie, droits non compris	Phectolitre 50 fr.
Vinaigre de vin	25

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

ÉPICERIE CENTRALE

20 et 30, rue Saint-Jean

CHOUCROUTE

De la maison KRUG fils

DE STRASBOURG

40 cent. le kilogr.

Eviter les contrefaçons

LESSIVE-IRIS

Nous engageons à ne pas confondre la véritable *Lessive-Iris* avec les nombreux produits vendus sous le nom de Lessive parfumée à l'iris ou à la violette, et qui ne sont que de grossières imitations sans aucune valeur hygiénique et antiseptique.

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

Etudes de Me HENRI LECOY, avoué-licencié à Saumur, rue Pavée, n° 4.
Et de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange.

A VENDRE

SUR LICITATION
UN
VASTE HOTEL

Entre cour et jardin.
Sis à Saumur, rue d'Alsace, n° 12,
Dépendant de la succession de
M. CHARLES TROUILLARD,
Sur la mise à prix de **70,000 fr.**

L'ADJUDICATION aura lieu le
marc 27 novembre
1888, à une heure de l'après-
midi, en l'étude et par le minis-
tère de M^e AUBOYER, notaire à
Saumur, commis à cet effet.

POUR LES RENSEIGNEMENTS, S'A-
DRESSER :

1° A M^e LECOY, avoué pour-
suivant la vente, à Saumur, rue
Pavée, n° 4 ;
2° Et à M^e AUBOYER, nota-
ire à Saumur, place de la Bi-
lange, rédacteur et dépositaire du
cahier des charges.

Etude de M^e DENIEAU, notaire
à Allonnes.

A VENDRE

à l'amiable,

1^{re}. La **MÉTairie de l'ANERIE**,
située commune d'Allonnes, consis-
tant en bâtiments d'habitation et d'ex-
ploitation, terres labourables, vignes,
prés et bois taillis, et contenant envi-
ron vingt-huit hectares.

2^{me}. La **MÉTairie de l'AUNAY**, si-
tuée en la commune d'Allonnes et par
extension commune de Neuillé, com-
prenant bâtiments d'habitation et
d'exploitation, terres, vignes, prés,
bois taillis et landes ; le tout d'une
contenance d'environ trente-deux hec-
tares.

3^{me}. La **MÉTairie et MOULIN DU**
PETIT-MOULIN DU BELLAY, commune
d'Allonnes, comprenant bâtiments de
l'usine, bâtiments d'habitation et d'ex-
ploitation, terres et prés, d'une conte-
nance de dix hectares environ.

Pour tous renseignements, s'adres-
ser audit M^e DENIEAU, notaire à Al-
lonnes.

Etude de M^e PASQUIER, notaire
à Montsoreau.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le DIMANCHE 2 décembre 1888,
à une heure précise, au Pont-Fou-
chard, commune de Bagnaux, an-
cienne route de Doué, dans une mai-
son où est décédé M. René ROBIN.

On vendra notamment :

Tables, chaises, commode, batterie
de cuisine, vaisselle, lits, linge,
vêtements d'homme, bouteilles vides,
vin en bouteilles, objets divers.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Etude de M^e PAUL PROUX, commis-
saire-priseur de l'arrondissement
de Saumur.

Vente de Meubles

Aux enchères publiques.

Le MERCREDI 28 novembre 1888,
à 1 heure du soir, à Saumur, salle
des ventes, rue d'Orléans, n° 55.

Il sera vendu :

Armoires à glace, buffet, bois de
lit, bureaux, tables de toilette, lits
en fer, canapés, fauteuils, chaises
garnies et autres en bois sculpté,
commode Louis XV, une grande et
belle pendule Louis XIV avec incrus-
tations en cuivre, buires, un très
beau bronze de Carpeaux, pendules,
candélabres, lampes et suspensions,
couverts en ruolz ;

Une pièce de damas de soie, con-
tenant 42 mètres, objets de literie,
chemises, rideaux, calorifère, cuivre-
rie, vaisselle, volumes, un établi et
quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

A VENDRE

CHIENNE MOUTON, 16
mois, pure race, sortant du Jardin
d'acclimatation, et plusieurs **petits**
chiens de poche.

S'adresser à M. TOURET, rue d'Or-
léans, 53.

TRES VASTE MAISON

A LOUER

PRÉSENTMENT
7, Place Dupetit-Thouars, à
Saumur.

Convientrait pour un hôtel ou
maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEYEU et HATTAT,
place du Roi-René.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, Place Bilange, Saumur

PILLET-BERSOULLÉ, SUCC^r

Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL. — Fournisseur de l'Ecole de Cavalerie.

M. PILLET a l'honneur de vous informer qu'en sa qualité de représentant de la **Maison PLEYEL**, il pourra vous offrir un grand choix de pianos neufs et d'occasion, de tous facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Vous trouverez également des harmoniums et des instruments de toutes sortes, ainsi que **500 partitions** à choisir pour les abonnés à la lecture musicale.

Grand choix de musique pour vente et location.
Accords, réparations, échanges et locations de pianos.

MAISON DE CONFIANCE

A CÉDER

DE SUITE

Un Fonds de Commerce

DE BOULANGERIE

Situé à Distré.

Employant de deux à trois sacs
dits culasses.

S'adresser à M. L. BONNEAU, syn-
dic, 33, rue d'Alsace, à Saumur.

ACCORDS ET RÉPARATIONS DE PIANOS

Alfred PERRAY

ACCORDEUR - ÉGALISEUR

A Montreuil-Bellay,

Représentant de la maison OURY, de Paris.

Accords, réparations, vente de
pianos neufs et d'occasion.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS

M. DUMONT, négociant à Mouli-
herne, offre à livrer, d'ici quinze
jours, du cidre pur comme très
bonne qualité à 30 fr. la barrique,
rendu gare de Linières-Bouton.

M. Dumont fera une diminution de
2 fr. par barrique aux personnes
qui fourniront des fûts rendus franco
à Linières-Bouton.

Pour le goûter, s'adresser chez
M. MARTINEAU, place de l'Hôtel-de-
Ville, Saumur.

On DEMANDE un APPRENTI

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre, Saumur.

CIDRES

M^{me} ROUSSEAU prévient sa nom-
breuse clientèle qu'elle vend à la
commission des cidres provenant de
Linières-Bouton, vendus 30 francs la
barrique rendus, gare Saumur.

Ces cidres sont expédiés directe-
ment de la propriété.

Cidres de Bretagne et Normandie,
36 francs, rendu, à domicile.

VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy
avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont pres-
crites contre les digestions difficiles.
SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau
pour un Bain.
SUCRE D'ORGE de VICHY. — Bonbon digestif.
Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous
les produits le **marquage de**
LA COMPAGNIE
Dépôt chez tous les marchands d'Eaux
minérales, droguistes et pharmaciens.

EPICERIE PARISIENNE

M^{on} IMBERT et Fils

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

PRIX DES FROMAGES

GRUYÈRE extra.....	le demi kilog.	» 95
GRUYÈRE Emmenthal Suisse,	»	1 20
ROQUEFORT (société des Caves),	»	1 60
Véritable BRIE, première qualité,	»	1 40
CAMBERT.....	la pièce	» 60
CAMBERT, première qualité.....	»	» 70

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle
trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus
en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).
Locations, échanges, accords, réparations, musique et
partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODÉT.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX							
STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Omn. Expr.
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	
Paris.....			7 25		12 50	7 55	11 25
Chartres.....	6 7		9 6	9 33	2 53	9 44	1 33
Chât.-d-Loir..	10 24		12 10	1 52	6 34	12 28	4 49
Noyant-Méon..	11 29		12 54	3 9	7 30	1 13	5 51
Linières-Bou-	11 39			3 21	7 47		6 2
Vernantes.....	11 53			3 36	7 59		6 13
Blou.....	12 5			3 48	8 11		6 23
Vivry.....	12 15			3 59	8 20		6 31
SAUMUR							
(Ori.) (arr.)..	12 27		1 29	4 10	8 30	1 48	6 43
(départ.)..	12 33		1 36	4 16	8 34	1 54	6 53
Nantilly (arr.)	12 41			4 24	8 41		7
SAUMUR							
(Etat) (arr.)..	12 51			4 36	8 51		7 11
(départ.)..		8 31	10 37		4 13	8 30	6 50
Nantilly (départ.)		8 37	10 44		4 25	8 43	7 3
Chacé-Varr..		8 48	10 52		4 31	8 49	7 9
Brézé-s.-Cyr..		9 2	11		4 39	8 56	7 17
Montreuil.....		9 19	11 24		4 7	9 8	7 29
Thouars.....			11 57		2 34	5 33	9 38
Niort.....			3 58		4 24	7 59	6 11
Saintes.....					6 28	11 05	9 02
Bordeaux.....					9 19	3 36	9 02

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS							
STATIONS	Mixte		Expr.		Mixte		Expr.
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	
Bordeaux.....					5 15		8 20
Saintes.....					7 15	8 48	11 39
Niort.....					9 32	10 20	2 5
Thouars.....					12 14	12 32	1 30
Montreuil.....	9 35	6 38			12 59	2 03	4 55
Brézé-s.-Cyr..	9 53	7 18				2 38	5 18
Chacé-Varr..	10 07	7 27				2 46	5 23
Nantilly (arr)	10 13	7 34				2 51	5 21
SAUMUR							
(Etat) (arr.)..	10 22	7 45				3 02	5 42
(départ.)..		7 25	11 25			2 41	5 20
Nantilly (départ.)		7 38	11 36			2 53	5 33
SAUMUR							
(Ori.) (arr.)..	7 47	11 44	1 29		3 01	5 41	10 58
(départ.)..		7 57	11 54	1 37	3 05	5 45	11 5
Vivry.....		8 10	12 09			3 17	5 57
Blou.....		8 19	12 18			3 26	6 06
Vernantes.....		8 34	12 33			3 39	6 19
Linières-Bou-		8 43	12 46			3 51	6 30
Noyant-Méon..		8 59	1	2 14	4 04	6 42	11 42
Chât.-d-Loir..		10 7	2 15	2 53	5 09	7 48	12 24
Chartres.....		2 50		6 51	9 37	12 4	3 22
Paris.....		5 25		8	11 50	2 27	5 10

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS							
STATIONS	Direc.		Omn.		Omn.		Omn. Expr.
	mixte	soir	mixte	soir	mixte	soir	
Nantes.....	10 45				6 49	8 40	12 07
Angers.....	2 19	6 30	8 42	11 19	2 57	5 35	9 25
La Ménitrie..	2 32	7 10	9 09	11 58	3 52	6 16	10 41
Les Rosiers..		7 19	9 17	12 07	3 59	6 23	
St-Clément..		7 26		12 14	3 59	6 29	
St-Martin....		7 33		12 21	4 07	6 39	
Saumur (a)...	3 29	7 46	9 35	12 34	4 20	6 52	10 24
(départ.)..	3 27	7 52	9 37	12 38	4 31	7	10 30
Varennes.....		8 05	9 48	12 51	4 45	7 13	
Port-Boulet..	3 52	8 20	9 57	1 03	5 01	7 29	10 50
Langeais.....	4 26	8 59	10 19	1 40	5 46	8 08	11 15
Tours.....	5 05	9 42	11 05	2 23	6 35	8 51	11 48
Paris.....	10 39				3 06	8	2 35

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON							
STATIONS	Mixte		Omn.		Mixte		Omn.
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	
Saumur.....	7 52	9 37	4 31		7 43	4 34	9 5
Port-Boulet..	8 40	12 12	6 50		8 10	4 56	9 45
Chinon.....	9 04	12 50	7 14		9 04	7 06	10 36

POITIERS MONTREUIL DOUÉ ANGERS							
STATIONS	Mixte		Marc.		Omn.		Omn.
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	
Poitiers.....	6 5	6 45	12 50				6 15
Montcontour..	7 41	13 43	2 27				8 22
Loudun.....	8 42	1 46	3 4				9 24
Montreuil (a)	9 21	3 24	4 38				10 9
(départ.)..	9 20	4 26	5	9 30			
le Vaudelnay	9 40	4 46	5 10	9 41			
Baugé.....	9 50	5 30	5 19	9 52			
Doué.....	9 57	6 16	6 26	10 1			
Martigné.....	10 17	7 5	5 40	10 24			
Angers.....	11 45	9 50	7 10				

ANGERS DOUÉ MONTREUIL POITIERS							
STATIONS	Omn.		Mixte		Marc.		Omn.
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	
Angers.....	4 40		7 30	11 48	5 57		
Martigné....	6 1	8 26	11	1 13	7 42		
Doué.....	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12		
Baugé.....	6 30	9 07	12 16	1 44	8 21		
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34				